

**DOSSIER MARMEN, LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIES DE TROIS-RIVIÈRES APPELLE LA MOBILISATION RÉGIONALE.**

TROIS-RIVIÈRES, LE MARDI 27 SEPTEMBRE 2005 - La Chambre de commerce et d'industries de Trois-Rivières juge inacceptable que le gouvernement lie le nouvel appel d'offres d'Hydro-Québec, concernant l'octroi de contrats pour une tranche additionnelle de 2000MW d'énergie éolienne, à des restrictions qui sont hautement discriminatoires pour la région de la Mauricie et qui auraient pour effet de créer un impact négatif sur la compétitivité de la compagnie Marmen.

Ce projet d'appels d'offres comporte plusieurs restrictions, notamment une exigence à l'effet qu'un pourcentage de 30% du volume global doit provenir de la région de la Gaspésie. À l'examen du dossier, ce 30% représente une très grande partie des composantes manufacturières, dont les tours. Marmen a déjà deux usines en construction dans la région de la Gaspésie, usines que la compagnie a implanté, afin de répondre par le passé à des restrictions similaires pour un premier contrat relatifs à l'achat de 1000 MW d'énergie éolienne. Ces usines devraient entrer en opération en novembre.

Si Hydro-Québec et le gouvernement maintiennent ces restrictions, Marmen devrait tripler ses opérations dans ses usines de Matane, alors qu'actuellement cette production pourrait être assumée par son usine de Trois-Rivières, combinée avec ses usines du bas St-Laurent.

La Chambre estime qu'un gouvernement ne devrait pas exercer ce type de discrimination régionale, mais au contraire mettre tout en œuvre afin de prôner de façon claire l'utilisation maximale des infrastructures physiques et de l'expertise pour le plein développement du Québec. La Chambre de commerce et d'industries de Trois-Rivières, demande au gouvernement d'être cohérent avec ses propres affirmations et cite en exemple le contenu du programme d'action gouvernemental *Briller parmi les meilleurs*, : ***Seule une économie libérée de ses contraintes, plus productive et plus compétitive, permettra de réaliser le potentiel dont nous disposons.***

La Chambre de commerce et d'industries de Trois-Rivières entend se battre aux côtés de Marmen afin de faire changer ces politiques restrictives. Au cours des prochains jours, la Chambre sensibilisera les autres chambres de commerce de la région

mauricienne, afin de créer une mobilisation régionale pour appuyer Marmen dans ses revendications légitimes et fondées.

Rappelant que la région a connu au cours de la dernière décennie, sa traversée du désert avec un lourd taux de chômage et des fermetures massives de grandes entreprises, la Chambre souligne que le rôle des élus et des organismes de développement économique est de favoriser l'essor économique de leur région. Une première partie de ce mandat relève du développement et de la consolidation des entreprises existantes. Marmen est un chef de file du tissu industriel de la Mauricie. La compagnie emploie cinq cents employés (500) et son impact économique et social est considérable.

-30-

Source :

Claude Durand, d.g.,

Chambre de commerce et d'industries de Trois-Rivières

TÉL : (819) 375-9628

Télécopieur : (819) 375-9083

Courriel : [claude.durand@ccdtr.com](mailto:claude.durand@ccdtr.com)